



APPEL À PROJETS Fondation ARC AIDES INDIVIDUELLES JEUNES CHERCHEURS 2025

Médecins, Pharmaciens : destination recherche en cancérologie

Master recherche – Doctorat

Site de soumission : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Contact : ai@fondation-arc.org

Session de printemps 2025

Date limite de saisie en ligne : 29 janvier 2025 avant 15h

1. Contexte et objectifs

Chaque année, dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche en cancérologie, la Fondation ARC soutient des projets de recherche ambitieux et originaux dans le cadre de ses appels à projets « Aides Individuelles jeunes chercheurs ».

La Fondation ARC s'engage auprès des jeunes médecins, pharmaciens ou vétérinaires souhaitant se former à la recherche, grâce au présent appel à projets Aides Individuelles Jeunes Chercheurs « Médecins, Pharmaciens : destination recherche en cancérologie ». Cet appel à projets a pour objectif d'encourager des parcours professionnels d'excellence et de sensibiliser les futurs cliniciens à la recherche, notamment translationnelle, en leur donnant les moyens de se former dans les meilleurs laboratoires de recherche en cancérologie en France ou à l'étranger.

La Fondation ARC offre un soutien adapté aux différents niveaux de leur cursus hospitalo-universitaire pour accompagner les lauréats lors de la réalisation d'un Master recherche ou d'une thèse de science en couvrant le salaire des lauréats pour la réalisation de leur projet de recherche en cancérologie.

Les candidats devront justifier de leur parcours médical et scientifique, de leurs motivations pour la recherche et faire apparaître clairement leur projet de carrière.

Les projets présentés peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Soutiens proposés par la Fondation ARC

Aide en 2^{ème} année de master recherche (M2R)

Cette aide individuelle est destinée aux candidats justifiant d'un profil médical et a pour objectif de permettre aux candidats de se consacrer, à plein temps pendant une année, à la réalisation d'un projet de recherche sur le cancer dans le cadre de la préparation du diplôme de Master Recherche 2^{ème} année.

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Profil requis : Étudiant en double cursus MD-PhD réalisant leur M2R avant l'internat ; interne ou ancien interne en médecine ; interne ou ancien interne en pharmacie (attention seuls les étudiants en filière internat sont éligibles ; les étudiants en filières recherche ou industrie ne sont pas éligibles) ; Vétérinaire.
- Inscription dans une université française.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer à temps plein à son projet de recherche pendant toute la durée du financement de la Fondation ARC.
 - La lettre de recommandation du responsable direct doit **clairement mentionner que le candidat à un master pourra se consacrer à temps plein à son projet de recherche durant toute la durée du financement** et sera déchargé de toutes autres activités si celles-ci ne sont pas nécessaires au projet.
- Il n'est pas possible de candidater à une même session à plusieurs types d'aides individuelles de la Fondation ARC.

Modalités de financement

- Durée de financement : 12 mois maximum.
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Il est fortement conseillé, en cas d'obtention du financement, de choisir l'université française de rattachement du Master comme organisme employeur. En cas d'impossibilité, il convient de se renseigner sur les contraintes liées aux autres organismes (CNRS, INSERM etc.) qui peuvent, dans certains cas, refuser la gestion du contrat de travail ou l'accepter avec une réduction éventuelle de la durée du contrat de travail (voir Conditions d'application « Mise en place du financement »).
- Prise d'effet du financement 2025 : entre le 1^{er} octobre 2025 et le 1^{er} janvier 2026.
- Montant maximum possible du financement : 2 916 € mensuel (34 992€ annuel). Le montant qui sera appliqué est variable selon l'organisme employeur. Il comprend le salaire brut et les cotisations patronales pour la durée du financement selon la grille de l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Le financement est versé à l'organisme employeur.

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évaluées en fonction du profil), plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique :
 - Positionnement : qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant du projet ;
 - Qualité du projet : qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis ;
 - Cohérence : le projet doit avoir des objectifs réalistes dans le cadre d'un master recherche de 12 mois. Il est essentiel de préciser clairement le rôle du candidat dans le projet, et la plus-value du stage de M2R pour la carrière du candidat dans la recherche.

Aides doctorales (MD-DOC)

Ces aides individuelles sont destinées aux candidats justifiant d'un profil médical et visent à soutenir la réalisation d'un projet de recherche sur le cancer dans le cadre de la préparation d'un doctorat d'université (PhD).

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Profil requis : Étudiants en double cursus MD-PhD, Interne ou ancien interne en médecine ; Interne ou ancien interne en pharmacie (attention seuls les étudiants issus de la filière internat sont éligibles ; les étudiants en filières recherche ou industrie ne sont pas éligibles) ; Vétérinaire.
- Être titulaire d'un Master Recherche à la date du début de financement.
- Inscription dans une université française en 1^{ère}, en 2^{ème} ou en 3^{ème} année de thèse.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer à temps plein à son projet de recherche pendant la durée du financement de la Fondation ARC selon les conditions décrites par le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche.
 - La lettre de recommandation du responsable direct doit **clairement mentionner que le candidat à une bourse de thèse pourra se consacrer à temps plein à son projet de recherche durant toute la durée du financement** et sera déchargé de toutes autres activités si celles-ci ne sont pas nécessaires au projet.
- Il n'est pas possible de candidater à une même session à plusieurs types d'aides individuelles de la Fondation ARC.

Modalités de financement

- Durée de financement :
 - Pour les étudiants demandant un soutien à partir de la 1^{ère} année de thèse : 36 mois maximum. La 3^{ème} année sera débloquée sur justification d'inscription en 3^{ème} année de thèse et après validation par la Fondation ARC des réalisations des 2 premières années.
 - Pour les étudiants demandant un soutien à partir de la 2^{ème} année de thèse : 24 mois maximum.
 - Pour les étudiants demandant un soutien en 3^{ème} année de thèse : 12 mois maximum.

Rappel : le soutien financier pour une 3^{ème} année n'est ouvert qu'aux candidats lauréats d'un financement Fondation ARC pour les 2 premières années de thèse. Le dossier de candidature à un financement de 3^{ème} année constitue une évaluation intermédiaire des 2 premières années de thèse¹.
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Université d'inscription ou de rattachement située en France en priorité, ou un organisme gestionnaire français. Il convient de se renseigner sur les contraintes liées aux différents organismes gestionnaires (CNRS, INSERM etc.) pour la gestion du contrat de travail (voir Conditions d'application « Mise en place du financement »).
- Prise d'effet du financement 2025 : entre le 1^{er} octobre 2025 et le 1^{er} avril 2026.
- Montant maximum possible du financement :
 - Pour tous les profils 4 166 € mensuel (49 992 € annuel)
 - Pour les médecins ou pharmaciens assistants hospitalo-universitaires (AHU) ou chefs de clinique assistants (CCA) 5 416 € mensuel (64 992 € annuel)

Une justification du profil et de la catégorie de poste sera à joindre au dossier notamment pour les AHU ou CCA (par exemple contrat, attestation d'emploi, etc.)

Le montant qui sera appliqué est variable selon l'organisme employeur. Il comprend le salaire brut et les cotisations patronales pour la durée du financement selon la grille de l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Le financement est versé à l'organisme employeur.

¹ Les modalités de l'évaluation intermédiaire seront communiquées aux candidats concernés

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évaluées en fonction du profil), plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique :
 - Positionnement : qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant du projet ;
 - Qualité du projet : qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie avec les objectifs, faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis
 - Cohérence : le projet doit avoir des objectifs réalistes dans le cadre d'un doctorat. Il est essentiel de préciser clairement le rôle du candidat, sa plus-value dans le projet et les implications pour la carrière du candidat dans la recherche.

2. Sélection des projets

Choix de la Commission nationale thématique d'expertise

Il appartient au jeune chercheur de choisir la Commission nationale thématique la plus appropriée pour son projet. Le choix se fait dans le dossier. Le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission (*i.e. si le responsable d'encadrement ou le responsable d'équipe du jeune chercheur est membre d'une commission nationale, le dossier ne peut pas être expertisé par cette commission. Il appartient au jeune chercheur et à son encadrant de choisir la commission alternative la plus appropriée au projet déposé*).

- Commission nationale 1 : Immunologie ; Onco-hématologie ; Microbiologie
- Commission nationale 2 : Génétique des tumeurs
- Commission nationale 3 : Biologie cellulaire
- Commission nationale 4 : Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie
- Commission nationale 5 : Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques ; Epidémiologie ; Sciences humaines et sociales

Les disciplines couvertes par chacune des commissions nationales sont listées en fin de notice et dans la FAQ du site de soumission des candidatures : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org/accueil/faq/consultation> rubrique « Comité Expertise »

La composition des commissions nationales peut être consultée sur le site internet de la Fondation ARC – espace chercheur : <https://www.fondation-arc.org/les-commissions-thematiques-nationales>

Procédure de sélection

Après vérification de leur éligibilité et recevabilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis à expertise par les Commissions Nationales Thématiques. Chaque demande est expertisée dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC. Les critères de sélection sont ceux définis pour chaque appel à projets. Les demandes de financements de Master ou Doctorat émanant de la même équipe pourront faire l'objet d'un arbitrage particulier.

Après expertise et classement par les Commissions Nationales Thématiques, les dossiers de Master et Doctorat sont soumis au Conseil Scientifique.

Les demandes de 3^{ème} année de thèse sont expertisées en Conseil Scientifique.

La liste finale des lauréats, validée par le Conseil Scientifique, est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

3. Conditions d'application

Mise en place du financement

- Les aides en 2^{ème} année de master et les aides doctorales ne sont pas cumulables avec des financements d'autres organismes. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs financeurs pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la Fondation ARC. Si le choix ne se porte pas sur la Fondation ARC, le financement est caduc et ne peut être reporté. Toute candidature ultérieure fera l'objet d'un dossier de candidature à constituer et à présenter de nouveau, suivant le calendrier fixé par la Fondation ARC.
- L'organisme employeur devra être situé en France et être prioritairement l'université d'inscription ou de rattachement en France.
- Les laboratoires d'accueil en France éligibles doivent appartenir à l'un des organismes suivants : organisme public de recherche (université, EPST, EPIC, etc.) ; organisation à but non lucratif (associations, fondations, etc.) ; établissement de santé public ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CLCC, etc.).
- Les laboratoires d'accueil à l'étranger éligibles doivent appartenir à un organisme public de recherche ou un établissement de santé public ou privé à but non lucratif.
- Le salaire brut et les cotisations patronales sont à la charge de la Fondation ARC par convention avec l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Il appartient au bénéficiaire du financement de vérifier auprès de son organisme employeur que son laboratoire d'accueil est compatible et peut y être rattaché. En cas de difficulté de mise en place du financement, la Fondation ARC ne pourra être tenue responsable si cette condition n'est pas remplie.
- Important : le choix de l'organisme employeur doit faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'encadrant qui devra s'assurer auprès du futur organisme employeur de l'éligibilité au recrutement du candidat. Il conviendra également de vérifier si le barème prévu par la Fondation est suffisant pour couvrir le coût complet du CDD. Dans la mesure du possible, il est recommandé de s'adresser à l'université d'inscription.

Changement de situation administrative ou/et de thématique

Tout changement de situation administrative ou de thématique intervenant pendant la période de financement devra être notifié à la Fondation ARC dans les meilleurs délais par email à l'adresse : suivi-ai@fondation-arc.org (exemple : recrutement par un organisme, abandon du projet...).

En cas d'obtention du diplôme de master ou du doctorat d'université pendant la durée du contrat, la poursuite de l'activité est autorisée dans le laboratoire jusqu'au terme du financement accordé, sauf démission pour un autre projet. Le candidat informera la direction scientifique de la date de soutenance du diplôme et la poursuite éventuelle dans le laboratoire, par email (suivi-ai@fondation-arc.org).

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, un rapport d'activité sera demandé par la Fondation ARC. Les lauréats pourront être sollicités pour répondre à une enquête de suivi de leur parcours.

Au terme ou en cours de financement, les publications et communications issues du projet citant la Fondation pour son soutien pourront être communiquées à l'adresse ARCEvaluation@fondation-arc.org et devront être jointes à ce rapport.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication...) ou orale (séminaire, congrès...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements : « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°) » Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

4. Calendrier de l'appel à projets

	Session de Printemps 2025
Ouverture de l'appel à projets	18 décembre 2024
Date limite de dépôt des dossiers ; Heure limite 15h	29 janvier 2025
Réunion du Conseil Scientifique	24 avril 2025
Réunion du Conseil d'Administration	12 mai 2025
Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC Notification par e-mail au candidat et son responsable scientifique (aux adresses e-mails indiquées dans le dossier de candidature).	Mai 2025
Mise en place des financements	4 ^{ème} trimestre 2025

5. Modalités de soumission

Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli sur la plateforme Internet de la Fondation ARC accessible à l'adresse suivante :

<https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Les vérifications d'erreurs sur la saisie des champs sont calculées au moment de la soumission finale du dossier. Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'une fois soumis par le candidat.

A la soumission finale, un accusé de réception email sera adressé au candidat.

Tant que l'appel à projet n'est pas clos, il est possible de revenir sur un dossier soumis pour le modifier autant de fois que nécessaire. Il est important de resoumettre le dossier après modification pour sa validation.

Attention, après la clôture de l'appel à projets, le dossier ne peut plus être modifié.

Cependant, jusqu'à la date du Conseil Scientifique, le candidat a la possibilité de nous contacter à l'adresse ai@fondation-arc.org pour indiquer :

- Une évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur) ;
- Pour les demandes en 2^{ème} et 3^{ème} année de thèse, la disponibilité d'un rapport du comité de suivi de thèse (à joindre).

Durant toute la période d'expertise et de sélection, un candidat peut se désister en ligne, à partir de son compte candidat, en cas d'obtention d'un autre financement ou toute autre raison.

Pour toute information complémentaire concernant les critères de l'appel à projets : ai@fondation-arc.org

Pour toute information concernant le dépôt des candidatures sur internet : contactAAP@fondation-arc.org

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Le dossier peut être présenté en anglais. Seule la fiche "résumé grand public" doit impérativement être en français.

* Informations obligatoires pour la validation du dossier de candidature

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces non compris

Certaines informations peuvent varier en fonction du type d'aide individuelle [M2R : Master / DOC : Doctorat]

Étape : Candidat

Informations sur le candidat

- Nom et prénom du porteur*
- Date de naissance et nationalité*
- Coordonnées (email de contact pendant la durée du financement, email secondaire et téléphone) *
- Numéro ORCID du porteur
- Informations sur l'employeur actuel

Formation du candidat

- Informations sur le master 2: date d'obtention ou prévue, intitulé, université d'inscription (*pour les demandes de M2R, DOC1 et DOC2).
- Informations sur le doctorat d'université (PhD) : date de début de thèse, date d'obtention ou prévue, directeur de thèse, école doctorale, université d'inscription (*pour les demandes DOC uniquement)
- Autre formation : information sur les autres diplômes/formations* (intitulé, date d'obtention ou prévue, établissement)
- Classement ECN.

Lettre de motivation du candidat* (3000 caractères) la lettre de motivation doit faire ressortir les objectifs de carrière du candidat

CV du candidat

- CV court (3 000 caractères) *facultatif*
- Joindre un CV* (format PDF, 5 Mo maximum)

Communications scientifiques du candidat

- Publications du candidat dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée); *10 publications maximum. Souligner le nom du candidat dans la liste des auteurs.*
Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision/soumises) - auteurs - journal* - année* - titre* - DOI*
Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID uniquement
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum).
- Autres valorisations du travail scientifique : présentations, congrès, posters...

Étape Identification scientifique

- Types de recherche* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser – plusieurs choix possibles)
- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche*
- Choix de la commission nationale d'expertise*. Indiquer votre choix parmi les 5 commissions nationales thématiques de la Fondation. 1 ou 2 choix possibles. NB : le choix de la commission est indicatif, la commission d'expertise pourra être modifiée pour des raisons de thématique ou en cas de liens d'intérêts avec un membre de la commission. Pour information, les champs disciplinaires des commissions nationales sont listés en fin de notice
- Groupe d'âge de la population étudiée* (plusieurs choix possibles)

- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)
- Classifications CSO² associées au projet de recherche* (1 à 2 items)
- Mots-clés (français et anglais)* (1 à 5 mots-clés)

Étape Projet scientifique

- Titre du projet en français et en anglais*
- Acronyme
- Résumé du projet scientifique* (contexte, hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus...) (1 200 caractères)
- Description des travaux envisagés et des résultats attendus : mettre en évidence le contexte scientifique, les enjeux, la pertinence en oncologie, l'aspect innovant et la faisabilité du projet* (10 000 caractères)
- Bibliographie* (3 000 caractères)
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (chargement d'1 ou 2 fichiers images format jpeg, jpg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo). Pensez à vérifier que l'image est lisible dans le dossier (téléchargement du dossier en pdf)
- Échéancier précisant par semestre les étapes clés et résultats attendus* (5 000 caractères)
- Pour les demandes de financement à partir de la 2^{ème} année de thèse (DOC2) : donner une description des travaux réalisés au cours de la 1^{ère} année ainsi que la source de financement au cours de la 1^{ère} année.

Étape Laboratoire

Laboratoire d'accueil du candidat* : le laboratoire d'accueil peut être en France ou à l'étranger mais le candidat doit être inscrit dans une université française.

- Nom de l'établissement – adresse – direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction
- Établissement de tutelle pour les laboratoires en France : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Équipe et responsable de l'équipe (nom, titre, statut, affiliation, email, tél)
- Responsable d'encadrement du jeune chercheur (nom, titre, statut, affiliation, email, tél) ; joindre le CV du responsable d'encadrement (format PDF, 5 Mo maximum)
- Joindre l'organigramme de l'équipe sous forme de liste pour évaluer l'environnement scientifique du candidat (nombre d'enseignants-chercheurs, chercheurs, HDR, etc...) ; (format PDF, 5 Mo maximum)
- Cas des demandes de type DOC : Si la thèse est réalisée en cotutelle, merci de renseigner les autres laboratoires impliqués (Nom, structure de rattachement, responsable d'encadrement du jeune chercheur, ville et pays) (1000 caractères)
- Lister les autres candidatures déposées par l'équipe dans le cadre des appels à projets aides individuelles ouverts concomitamment (nom, prénom, type d'aide demandée et intitulé du projet de recherche).

Publications du laboratoire ou de l'équipe d'accueil*

- Publications majeures du laboratoire ou de l'équipe dans les revues à comité de lecture (en chronologie inversée) ; 1 à 10 publications maximum. Souligner le nom du responsable d'encadrement dans la liste des auteurs.

Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) – auteurs* – journal* – année* – titre* – DOI

Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)

Pour les publications acceptées, renseignez le PMID.

Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)

Laboratoire d'origine du candidat : facultatif pour les DOC1 et DOC2 (laboratoire avant la thèse)

- Nom de l'établissement – adresse – direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – adresse – direction

² Pour plus d'information sur la classification CSO (Common Scientific Outline) voir <https://www.icrpartnership.org/cso>

- Établissement de tutelle pour les laboratoires en France : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles
- Équipe et responsable de l'équipe (nom, titre, statut, affiliation, email, tél)
- Responsable d'encadrement du jeune chercheur (nom, titre, statut, affiliation, email, tél, CV)
- Date de départ du laboratoire d'origine

Étape Financement

- Type de formation demandée*
- Date de prise d'effet souhaitée* : pour les M2R, la date de prise d'effet doit être antérieure au minimum de 6 mois à la date prévue d'obtention du master.
- Date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil*
- Catégorie de poste* : choisir une des 2 catégories et fournir obligatoirement un document justificatif faisant clairement mention du poste occupé (par exemple contrat, attestation d'emploi, etc.) (* justificatif uniquement pour les doctorats MD-DOC)
- Autres demandes : précisez si la demande a été présentée à d'autres organismes financeurs (5 000 caractères)
- Ressources antérieures au cours des 3 dernières années (uniquement pour les DOC2) : indiquez vos ressources antérieures au cours des 3 dernières années

Rapport d'activité (non présent dans le dossier de candidature pour les M2R et DOC3)

- Avez-vous déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC ? *

Si oui préciser :

- Type de financement* - montant, date de début et durée
 - Titre du projet*
 - Rappel des objectifs du projet de recherche* (1 500 caractères)
 - Principaux résultats obtenus et réalisation de ces objectifs* (4 000 caractères)
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, jpg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo)
- Publications scientifiques majeures dans des revues à comité de lecture (en chronologie inversée)
Listez vos articles parus, en vous limitant à ceux issus du projet de recherche financé : 1 à 10 publications.
Saisie via le PMID ou saisie manuelle : statut (publié/sous presse/en révision) - auteurs - journal* - année* - titre* - DOI*
Préciser le type de publication (Article de résultats/ revue/ Article de méthodologie/ autre)
Souligner le nom du porteur de projet.
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, ne pas joindre le pdf de l'article.
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)
 - Autres communications liées au projet financé (1000 caractères)
 - Commentaires (500 caractères)

Pièces jointes (les fichiers doivent être au format pdf d'une taille inférieure à 5 Mo)

- Lettre d'acceptation motivée du directeur du laboratoire d'accueil signée par le directeur du laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil signée par le responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil*. Pour les M2R et MD-DOC, la lettre doit clairement mentionner que le candidat à un master ou à une bourse de thèse pourra se consacrer à temps plein à son projet de recherche durant toute la durée du financement et sera déchargé de toutes autres activités si celles-ci ne sont pas nécessaires au projet.
- Lettre de recommandation du directeur et/ou responsable d'encadrement du laboratoire d'origine signée par le directeur et/ou responsable d'encadrement (facultatif).
- Pour les demandes de 2ème et 3ème année de thèse, joindre le(s) rapport(s) du comité de suivi de thèse si disponible (format PDF, 5Mo maximum)

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

Texte de vulgarisation scientifique accessible au grand public, publiable sur tout support de communication.

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication* (140 caractères)
- En donnant le contexte national et international, quels sont les grands enjeux scientifiques et médicaux dans lesquels votre projet s'inscrit ? * (1000 caractères)
- Quels sont les résultats préliminaires, issus ou non de votre laboratoire, qui guident votre projet ? * (400 caractères)
- Quels sont les objectifs de votre travail de recherche et comment procéderez-vous pour les atteindre (préciser les innovations technologiques utilisées si pertinent) ? * (1000 caractères)
- Projetez-vous sur le long terme, votre projet devrait contribuer à... : * (plusieurs choix possibles)
 - o Explorer/valider/optimiser des approches thérapeutiques
 - o Prévenir la survenue d'un cancer o Faciliter la détection de la maladie, sa caractérisation précise (information diagnostique)
 - o Stratifier les patients en fonction de la gravité de leur maladie (information pronostique) o Prédire la réponse ou la résistance des patients à un traitement donné
 - o Mieux prévoir ou gérer les effets secondaires des traitements anti-cancéreux
 - o Améliorer la qualité de vie pendant et après la prise en charge
 - o Autre...
- Quelles nouvelles recherches pourraient découler de votre projet ? * (400 caractères)
- Comment percevez-vous le rôle de la Fondation ARC dans le soutien des travaux de recherche en cancérologie en France ? * (500 caractères)
- Toute(s) information(s) supplémentaire(s) que vous souhaiteriez partager (facultatif) (500 caractères)

Je suis informé(e) qu'en cas de financement, le contenu de ce « Résumé grand public » pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs, les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation et je donne expressément mon accord à cette utilisation

Validation du dossier (soumission)

- Validation finale du dossier

Attention : La candidature ne sera pas enregistrée tant que le dossier n'est pas validé par le candidat.

DISCIPLINES ET THEMATIQUES DES COMMISSIONS NATIONALES

CN1 Immunologie, Onco-hématologie, Microbiologie	CN2 Génétique des tumeurs	CN3 Biologie Cellulaire	CN4 Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie	CN5 Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques, épidémiologie ; sciences humaines et sociales
Hématopoïèse ; Oncohématologie	Génétique des cancers	Biologie cellulaire	Signalisation	Essais cliniques
Immunité ; Onco-immunologie	Cycle cellulaire ; Mitose ; Méiose	Apoptose	Récepteurs hormonaux ; hormones	Essais précliniques
Immunothérapie	Epigénétique	Autophagie	Récepteurs membranaires ; ligands	Innovations thérapeutiques
Vaccins ; Anticorps thérapeutiques	Oncogènes ; Gènes suppresseurs de tumeurs	Différenciation cellulaire	Cibles thérapeutiques	Chirurgie
Thérapie cellulaire	Surveillance et réparation des dommages de l'ADN	Prolifération cellulaire	Agonistes ; Antagonistes ; Inhibiteurs	Chimiothérapie
Greffes	Organisation du génome (télomères, centromère...)	Migration cellulaire	Chimie biologique	Radiobiologie ; Radiothérapie
Microbiologie	Recombinaison	Transition épithélio-mésenchymateuse	Pharmacologie ; Pharmacogénomique ; pharmacodynamique	Prévention ; Dépistage ; Santé Publique
Virus oncogènes	Réplication	Mécanotransduction	Structure ; Biologie structurale	Biomarqueurs ; Méthodes diagnostiques
	Régulations transcriptionnelles	Invasion tumorale ; Métastase	Vectorisation ; nanoparticules	Facteurs prédictifs ; Facteurs pronostiques
	Régulations post-transcriptionnelles	Trafic intracellulaire	Métabolisme cellulaire	Imagerie médicale
	ARN non codant	Communication intercellulaire ; Adhésion	Métabolisme oxydatif ; Radicaux libres	Soins de support
		Sénescence	Régulations post-traductionnelles	Qualité de vie
		Angiogenèse		Epidémiologie
		Cellules souches		Méthodes biostatistiques
		Biologie du développement		Sciences Humaines et Sociales ; Oncopsychologie ; Economie de la santé